L'IFSI

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Haguenau est localisé au sein de l'éco-quartier Thurot.

La composition des locaux :

- Un amphithéâtre
- Des salles de cours et de travaux en groupes
- Un centre de documentation et une salle de lecture
- Un espace informatique
- Des salles de travaux pratiques
- Une salle de simulation
- Un espace de convivialité.

Les promotions :

- 3 promotions de 90 étudiants en soins infirmiers
- Une promotion de 55 élèves aides-soignants qui peuvent être en cursus partiel ou cursus complet ou en complément de VAE partage les locaux de l'établissement.

Les aménagements de l'éco-quartier Thurot :

- Résidence Junior qui offre des possibilités de logements aménagés.
- Un parking silo propose plus de 300 places.

Les repas :

- Restaurant du personnel du Centre Hospitalier
- Au sein de l'institut: possibilité de réchauffer ses plats
- Plats du jour et boulangeries à proximité

La vie à l'IFSI :

- Une association dynamique d'étudiants (Association des Etudiants en Soins Infirmiers de Haguenau, AESIH) propose diverses animations tout au long de l'année : journées et soirées à thèmes
- Sport collectif les mercredis soirs sur la base du volontariat.

Préparation au DE – Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade licence RNCP42589 : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42589

Institut de Formation en Soins Infirmiers

21 rue de la Redoute
67500 HAGUENAU

☎ 03 88 06 30 81
sec.ifsi@ch-haguenau.fr
www.ifsi-ifas-chna.fr

Présents sur les réseaux sociaux

facebook Officiel de l'IFSI

Ouverture du secrétariat :
8h15- 11h45 puis 12h15-16h45
(vendredi fermeture à 16h)

L'IFSI est situé à 12 minutes à pied de la gare et à 7 minutes du centre-ville







La Région Grand Est

ifsi ifas Haguenau Wissembourg

Coopération hospitalière Nord Alsace

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU

PRESENTATION DE L'INSTITUT ET DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS





Erasmus+

Mise à jour : 2 novembre 2026

Prérequis :

- La formation en soins infirmiers est ouverte aux bacheliers ou diplôme équivalent ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle justifiant d'au moins 3 ans de cotisations sociales.

Sélection :

- Pour les bacheliers : inscription des vœux sur Parcoursup
- Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue : retrait du dossier à l'Institut ou sur le site internet.

Tarifs :

- 8200 € par année de formation
- Frais d'inscription : 178 €
- Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 105 €

Aides :

- La Région Grand Est finance le coût de la formation si l'apprenant est en continuité d'études ou inscrit à Pôle Emploi. S'il est chez un employeur, il peut avoir une prise en charge par son employeur ou par un OPCO.
- Une bourse peut être attribuée par la Région Grand Est
- Les personnes salariées prennent attache auprès de leur employeur ; les personnes inscrites à Pôle Emploi auprès de leur conseiller.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Un cadre de santé formateur « Référent Handicap » a pour mission de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de l'IFSI.
- Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec ce dernier. Divers aménagements peuvent être proposés.
- Les locaux de l'IFSI de HAGUENAU sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite (ascenseur, place de parking,…)

Durée de la formation :

- La date de rentrée universitaire est fixée par le Président de l'Université, au mois de septembre.
- La formation en soins infirmiers se déroule en 3 ans, correspondant à 6 semestres soit 4620 heures :
  - 2310 heures d'enseignement clinique (stages)
  - 1890 heures d'enseignement théorique et d'encadrement pédagogique
  - 420 heures de travail d'appropriation des connaissances en autonomie.
- L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine que ce soit à l'IFSI ou en stage.

Objectif de la formation :

- Le référentiel de formation vise l'acquisition de **13 compétences** pour répondre aux besoins de santé des personnes
- La formation en soins infirmiers a pour objet de ***professionnaliser*** le parcours de l'étudiant.
- L'étudiant est amené à devenir un ***praticien autonome***, ***responsable*** et ***réflexif***, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluriprofessionnelle.
- L'étudiant développe une ***éthique*** professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

5 domaines d'études :

- Domaine A : Sciences infirmières et raisonnement clinique
- Domaine B : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
- Domaine C : Prévention et promotion de la santé
- Domaine D : Communication, travail en équipe et leadership
- Domaine E : Démarche scientifique, initiation à la recherche

Parcours de stage (4 typologies) :

- Typologie 1 : Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aigüe
- Typologie 2 : Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée
- Typologie 3 : Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personne à tout âge de la vie dans le maintient ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours.
- Typologie 4 : Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personne à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale.

Un minimum de 5 semaines de stage par typologie de stage sur l'ensemble du cursus de formation. Le référentiel impose également au moins :

- 5 semaines de stage en psychiatrie
- 5 semaines en santé de l'enfant

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux dirigés, temps d'appropriation des connaissances, complétés par des méthodes pédagogiques innovantes : simulation en santé, pédagogie inversée, e-learning, LAB : temps de révision collectifs, guidés ou en autonomie
- Un accompagnement personnalisé de l'étudiant par le cadre de santé formateur est effectué tout au long de la formation.

Modalités d'évaluations et certification :

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée au cours de chaque semestre. Elle prend la forme :

- d'une évaluation écrite des connaissances
- d'un travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage
- d'un travail écrit d'analyse d'une situation clinique ou d'une situation rencontrée en stage, individuel ou en groupe restreint
- d'une mise en situation simulée
- d'un exposé oral individuel ou collectif
- d'un travail écrit argumenté lors d'un oral
- de la participation active de l'étudiant.

La validation des connaissances et des compétences permet d'obtenir 180 ECTS sur l'ensemble de la formation.

Obtention de l'équivalence Aide-soignant :

- Décision de la commission d'admission de l'UNISTRA du 29 octobre 2026 : pas de possibilité d'équivalence

Césure et interruption de formation :

- Un étudiant peut interrompre sa formation :
  - pendant 3 ans l'étudiant conserve le bénéfice de ses notes
  - pendant 2 ans supplémentaires, il garde le bénéfice du concours mais plus le bénéfice des notes.
- Un étudiant peut faire une césure dans sa formation. L'étudiant qui veut faire une césure en fait la demande à la Direction de l'Institut.

Suite de parcours et débouchés :

- Le diplôme d'Etat d'infirmier donne lieu à un grade de Licence et l'ouverture vers un master
- Les spécialisations infirmières possibles:
  - Infirmier(e) de bloc opératoire (IBODE)
  - Infirmier(e) anesthésiste (IADE)
  - infirmier(e) puéricultrice (IPDE)
  - Cadre de santé
  - Infirmier(e) en Pratiques Avancées (IPA)